

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 27 juin 2014
(convocation du 17 juin 2014)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Juin Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kevin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, M. LOTHAIRE Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h15
M. MANGON Jacques à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 12h15
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 11h15
Mme FERREIRA Véronique à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
Mme KISS Andréa à Mme DE FRANÇOIS Béatrice
Mme BEAULIEU Léna à M. GUICHARD Max
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard à partir de 12h
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. TOURNERIE Serge
M. CAZABONNE Didier à M. MILLET Thierry à partir de 12h15
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CUNY Emmanuelle
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas

M. FETOUH Marik à M. ROBERT Fabien
Mme FORZY-RAFFARD Florence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud à partir de 11h30
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 10h
Mme LEMAIRE Anne-Marie à M. POIGNONEC Michel
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 12h15
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10h30
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 11h15
M. TRIJOULET Thierry à M. LE ROUX Bernard à partir de 11h30

M. DELAUX Stephan à M. DUCHENE Michel à partir de 10h20

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy

LA SEANCE EST OUVERTE

**EYSINES - 10 ans du Raid des Maraîchers - Samedi 7 juin 2014 - Subvention
2014 - Contrat de co-développement 2012-2014 - Décision - Convention -
Autorisation**

Monsieur MAMERE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La commune d'Eysines organise, depuis dix ans la mise en œuvre et l'organisation de la manifestation du "Raid des Maraîchers" dont les objectifs sont le soutien à l'activité maraîchère et aux circuits de commercialisation courts, la valorisation du patrimoine naturel et historique de la vallée de la Jalle, la sensibilisation environnementale des citoyens eysinais et de l'ensemble de la Communauté urbaine de Bordeaux, l'organisation d'un parcours sportif et ludique valorisant les circulations douces.

La 10^e édition du "Raid des Maraîchers" aura lieu le samedi 7 juin 2014.

1 - Le Programme des "10 ans du Raid des Maraîchers"

Le départ de la course se fera depuis la grande place du Bourg à Eysines.

- 8 h.-9 h. 30 : accueil des participants et départs échelonnés
- 9 h. 30 – 12 h. 30 : randonnées ; animations sur le parcours
- 9 h. 30 : installation du marché de producteurs locaux
- 12 h. - 15 h. (et au-delà) : arrivée des randonneurs en musique et marché de producteurs locaux avec animations

Tous les publics sont invités à participer à cette manifestation. Les randonneurs choisiront la randonnée adaptée à leur capacité. Un petit train est destiné aux enfants en bas âge et aux personnes ayant des difficultés à marcher.

Les circuits de randonnée traversent toute la vallée de la jalle sur 5 villes limitrophes (zone de périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains, zone Natura 2 000 pour le réseau hydrographique).

2 - L'impact attendu de la 10^e édition du "Raid des Maraîchers"

Le raid des maraîchers a été créé en collaboration avec des maraîchers locaux, le tissu associatif sensible à l'activité maraîchère en 2004. En 2014, la ville d'Eysines renforce sa collaboration avec la chambre d'agriculture en organisant un marché de producteurs de pays.

Cette manifestation permet la mise en valeur de la zone maraîchère. La ville œuvre depuis plusieurs années au développement de la production maraîchère sur le territoire de la vallée de la Jalle. Différentes études ou projets sont menés en collaboration avec La Cub, le conseil général de la Gironde et le conseil régional d'Aquitaine. Cette dynamique des collectivités, associée aux acteurs locaux, a permis de développer plusieurs AMAP dans les villes du parc des Jalles, des créations de poste d'ouvriers agricoles ainsi que des projets d'installation de jeunes agriculteurs.

Cette journée est également un évènement de plein air permettant de valoriser un espace paysager périurbain.

3 - Les Partenariats

Participent à la mise en œuvre et à l'animation de la 10^e édition du Raid des Maraîchers : le Syndicat intercommunal des jalles de Lande à Garonne (SIJALAG), les associations sportives locales dans le périmètre du parc des Jalles, l'association des jeunes maraîchers de la Jalle, Jardiniers de France, les producteurs, les communes du parc des Jalles, AMAP1 et AMAP2, Maillon cyclo club, la Confrérie de la pomme de terre, le CFPPA, les jardins familiaux, la chambre d'agriculture.

4 - Les modalités de communication

La communication sur cette manifestation se fera au moyen des supports suivants : affiches, abribus, affiches, affichettes, affiches à l'intérieur des bus de La Cub, site web de la ville d'Eysines, article dans le mag de la ville d'Eysines et dans le mag de La Cub, communiqué de presse, objets publicitaires, Ecocup Raid des maraîchers.

Par délibération n° 2012/0010 du 20 janvier 2012, la Communauté urbaine de Bordeaux s'est engagée auprès des communes membres dans la démarche des contrats de co-développement 2012-2014. A ce titre, elle soutient les manifestations dont la portée est intercommunale. La manifestation du "Raid des Maraîchers" est inscrite dans la fiche action n° 28 du contrat de co-développement.

5 – Financements accordés précédemment par la Communauté urbaine de Bordeaux

La commune d'Eysines a reçu les subventions de la Communauté urbaine de Bordeaux au titre du "Raid des Maraîchers", pour un montant total de 43 500 €, se décomposant de la façon suivante :

Délibération n° 2013/0492 du 28 juin 2013	6 500 €
Délibération n° 2012/0373 du 25 mai 2012	7 000 €
Délibération n° 2011/0499 du 24 juin 2011	15 000 €
Délibération n° 2010/0353 du 28 mai 2010	15 000 €

5 - Le budget prévisionnel de l'action

La ville d'Eysines sollicite l'aide financière de la Communauté urbaine de Bordeaux pour la somme de 6 500 €, ce qui représente 33,08 % du budget prévisionnel de la manifestation estimée à 19 650 €.

Le tableau ci-après précise les dépenses et les recettes correspondantes :

BUDGET PRÉVISIONNEL 2014 (€ H.T.)			
Dépenses		Recettes	
Communication	7 200	Commune d'Eysines	12 765
Location petit train	750	Communauté urbaine de Bordeaux	6 500
Réception	1 000	Chambre d'Agriculture de la Gironde	385
Prestation (animation musicale, déambulation théâtrale...)	1 300		
Marché de producteurs	900		
Divers : cartes orientation, droits d'auteurs...	500		
Cout personnel	8 000		
Total	19 650	Total	19 650

Cette demande de fonds de concours respecte les modalités d'éligibilité aux aides communautaires définies par la délibération n° 2011/0929 du 16 décembre 2011 relative au dispositif d'aide financière des Projets Nature. Elle répond aux critères définis visant, notamment, à accompagner les communes sur les natures d'opérations suivantes "Communication animation".

- Intérêt communautaire : projet Nature, contrat de co-développement (fiche action n° 28).
- Ouverture ou service rendu au public : manifestation gratuite pour tous, familles ; proposer un temps festif pour faire découvrir le secteur des Jalles et son fonctionnement.
- Protection, valorisation et promotion des sites naturels, agricoles et des paysages : mise en valeur du patrimoine naturel du parc intercommunal des Jalles, de la ceinture verte et de l'agriculture périurbaine.

Ainsi, la participation communautaire s'effectuera sous la forme d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 6 500,00 € aux conditions fixées par la convention ci-annexée.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la présente délibération :

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement,

Vu la délibération n° 2012/0010 du 20 janvier 2012 validant les principes et objectifs des contrats de co-développement à intervenir avec chaque commune membre pour la période 2012/2014,

Vu la délibération n° 2011/0929 du 16 décembre 2011 relative aux projets Nature et adoptant un dispositif d'aide financière et technique aux porteurs de projets,

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDÉRANT :

Que la Communauté Urbaine de Bordeaux poursuit une politique d'aménagement durable de son territoire à travers, d'une part le soutien au développement d'une diversité d'activités agricoles, d'autre part la promotion d'une économie de proximité.

Qu'en raison de ces objectifs la manifestation du Raid des Maraîchers par la valorisation de l'activité maraîchère et la promotion des circuits courts de distribution s'intègre bien à la politique communautaire.

DÉCIDE

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 6 500 € est attribuée à la ville d'Eysines pour l'année 2014 au titre de l'organisation des 10 ans du Raid des Maraîchers.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée destinée à définir les modalités de règlement de ce fonds de concours.

Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours en section de fonctionnement : opération 05P012O001 « Agriculture et production alimentaire métropolitaines », chapitre 65, article 657341, fonction 833, CRB UD00 Direction de la nature.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 juin 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. NOËL MAMERE

REÇU EN PRÉFECTURE LE
7 JUILLET 2014

PUBLIÉ LE : 7 JUILLET 2014